

Pointage des présents :

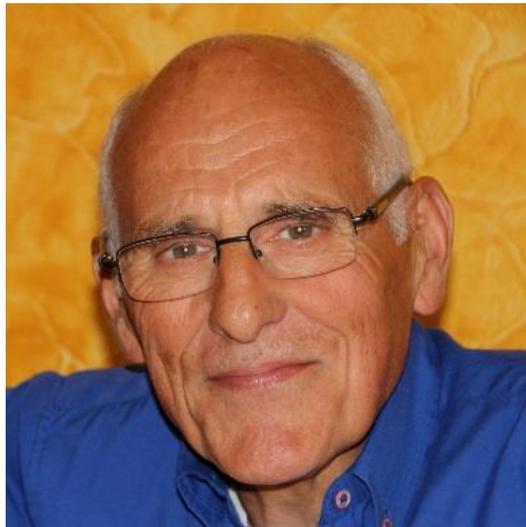
- 95 présents
- 2 inscrits excusés

SOMMAIRE

Accueil.....	2
Activités : les nouveaux Animateurs.....	3
Auto-Mission.....	6
Communication.....	7
Formation.....	10
Actualités médico sportives.....	12
Ateliers.....	15

Accueil à partir de 8h30 par l'Equipe Animation, café, brioche...

- **A 9 h précises, mot d'accueil du président**



***UN MOMENT DE RECUEILLEMENT EST OBSERVE EN MEMOIRE DE GERARD VERSEUX,
Animateur cyclo décédé récemment, suite à un arrêt cardiaque sur son vélo, lors d'une sortie.***

- Chaque **RESPONSABLE D'ACTIVITE** se présente avec ses **NOUVEAUX ANIMATEURS** devant le public. En simultanément, les photos de l'équipe complète sont projetées.



Activ'Mémoire



Aviron



Badminton



Balade Proximité



Cyclo



Danse



Escalade



Golf



Gym Aquatique



Gym Douce



Jeux de Boules



Jogging



Marche Nordique



Promenade VAE



Rando



Ski - Raquettes



SMS



Swin Golf



Tennis de table



Tir à l'Arc

- **Info : AUTO MISSION :**

Rappel de la couverture essentielle de l'assurance Auto Mission :

L'assurance Auto Mission évite de faire intervenir la propre assurance de l'animateur ou bénévole impliqué dans un accident.

L'assurance Auto mission interviendra donc prioritairement.

GROUPE CHALONNAIS DE LA RETRAITE SPORTIVE

CONSTAT AMIABLE

En cas d'accident sur le trajet DOMICILE / LIEU D'ACTIVITE

TOUS RISQUES pour les véhicules

MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE

N° 10635103604

- **Les outils de communication** : par Daniel Chataing



Les outils de communication numériques du GCRS

Sommaire :

- L'outil de gestion «ASSOCONNECT »
- Le site du GCRS
- Le blog du GCRS
- Faire savoir
 - Exemples de communications

20 octobre 2022

Réunion des animateurs



Notre outil de Gestion

- **ASSOCONNECT** ➔ Choisi par plus de 20 000 associations

rassemble les outils qui facilitent la gestion au quotidien du GCRS :

- ✓ Comptabilité,
- ✓ Fichier des membres,
- ✓ Inscriptions (annuelle ou à des événements)
- ✓ Collecte des paiements,
- ✓ Communication,
- ✓ Site internet
- ✓ Blog
- ✓ Gestion des communications par mails à la communauté
- ✓ ...

- **Comme tous les outils de gestion, il présente quelques désagréments ou rigidités :**

- ✓ Nécessité d'utiliser l'informatique ➔ accompagnement de la part du GCRS,
- ✓ Lourdeur des modules d'inscription,
- ✓ Rigueur de la tenue à jour des données
- ✓ ...

Qui sont source de mécontentements

- **Outil indispensable pour gérer un millier d'adhérents, 22 activités et plusieurs dizaines d'événements par an :**

Personne n'a ni envie ni le temps de faire tout ça à la main.

- **On a besoin de vous pour défendre l'utilisation de cet outil auprès des pratiquants**

20 octobre 2022

Réunion des animateurs

Le Site internet du GCRS

Le site est la vitrine du GCRS !

C'est aussi la porte d'entrée pour accéder à toutes les fonctionnalités en ligne (Inscriptions et Blog par exemple)

Adresse du site : <https://groupe-chalonnais-de-la-retraite-sportive.assoconnect.com>

Ou en tapant « **Retraite sportive Chalon** » ou « **GCRS** » dans votre moteur de recherche.

Le site internet contient toutes les informations pérennes liées à la vie du GCRS. Les informations peuvent être visibles par tous (communication externe) ou par des groupes identifiés (adhérents, randonneurs, danseurs, ...).

Les informations peuvent donc être plus ou moins confidentielles.

Le site contient deux types d'informations :

- Des pages d'informations générales, institutionnelles ou organisationnelles dont le contenu est de la responsabilité de la présidence ou des responsables de commissions,
- Des informations sur les activités,

Chaque responsable d'activité est garant du contenu des pages de son domaine.

Il est indispensable que le site soit à jour.

Les demandes de mise à jour sont à envoyer à : dchataing@gmail.com copie retraite.sportive.chalon@gmail.com

Les mises à jour importantes du site seront listées dans la rubrique **Du nouveau sur votre site** accessible sur la page d'accueil du site.

20 octobre 2022

Réunion des animateurs

Le Blog du GCRS

Le Blog est le tableau d'affichage du GCRS

Le GCRS utilise le Blog pour sa communication interne.

Le Blog est utilisé pour des communications instantanées et souvent non pérennes. La «durée de vie» d'un article du Blog dépend de l'information qu'il contient et peut varier de quelques jours à quelques mois.

Les informations contenues dans le Blog sont toujours publiques, à ce titre il faut éviter les communications nominatives ou privées.

Les demandes de publications sont à envoyer par les responsables d'activités, par mail à :

patrick.crenault@orange.fr copie gerard-geoffroy@hotmail.fr

20 octobre 2022

Réunion des animateurs



Groupe Chalonnais de la Retraite Sportive

Faire savoir....

Les mises à jour du site ou du Blog ne sont pas spontanément visibles, il est donc nécessaire de mettre en place un système de notifications pour informer de l'existence d'une mise à jour ou de la création d'une communication sur le Blog.

On utilise pour cela des communications par mails associés à des listes de diffusions (emailings) :

✓ La Newsletter : **liste totalement ouverte, anonyme et à inscription volontaire** (chacun s'inscrit et tout le monde peut s'inscrire) cette liste est (était) très largement utilisée, en particulier en l'absence de listes plus précises,

- ✓ Liste de tous les adhérents,
- ✓ Liste des pratiquants de chaque activité,
- ✓ Liste des animateurs,
- ✓ Autres listes (CA, Bureau, resp d'activités, resp de commissions,)
- ✓ Liste des inscrits à un évènement,
- ✓ Listes à la demande,

L'inscription à ces dernières listes est automatique ou manuelle (par les administrateurs) et dépend des données contenues dans le fichier.

Bien qu'il soit possible de se désinscrire des listes de diffusion, il ne faut pas le faire, au risque ne plus recevoir d'informations de la part du GCRS.

20 octobre 2022

Réunion des animateurs



Groupe Chalonnais de la Retraite Sportive

Exemples de communications

Infos Générales : (déplacements sportifs, galette, nos adhérents ont du talent, festivités diverses, etc..)

- Article Blog + Emailing à tous les adhérents

Programmes hebdomadaires ou mensuels (Randos, Marche Nordique etc ..), annulation de séance, consignes particulières adressées à une activité, fermeture d'un équipement, changement de lieu ou d'horaire d'une séance, nouveau programme ponctuel ou périodique :

- Article Blog + emailing liste ciblée

Invitations ciblées : (journée animateurs, assemblée annuelle d'activité etc ..)

- Emailing ciblé seulement et éventuellement retour possible sur le blog

Invitation à l'Assemblée Générale du GCRS, compte-rendu de l'AG :

- Article Blog + emailing à tous les adhérents

20 octobre 2022

Réunion des animateurs

Exemples de communications

Compte-rendu Journée animateurs :

- Article Blog + Emailing ciblé Animateurs

Reportage sur rencontres, sorties, séjours :

- Article Blog + emailing à liste newsletter + éventuellement diaporama

Diaporamas :

- Yves Ducroix en est le responsable (demandes à envoyer à : yves.ducroix@wanadoo.fr)
- A la demande du responsable d'activité
- Information nouveaux diaporamas mise si possible dans «**Du nouveau sur votre site**»

Diffusion listes nominatives des activités régulées :

- Emailing ciblé d'information après éventuellement intégration des listes nominatives dans activités concernées

20 octobre 2022

Réunion des animateurs

- **Point Formation** : par Gilbert Pariaud / François Vairet



Les inscriptions aux stages (FCB, M1 et M2) se font dorénavant en une seule fois.

FORMATION

140 animatrices et
animateurs
dont 14 en formation

Formations
réalisées et
prévues
en 2022-2023...

PSC1

11 formations initiales
27 formations continues
2 formations initiales à venir

FCB

12 FCB validées
2 FCB prévues en fin d'année

M1

7 MODULES 1 validés
2 MODULES 1 à venir

M2
MC
VA

13 MODULES 2 validés
1 MODULE 2 en cours
15 M2 ou AS prévus en 2023

FORMATIONS prévues en 2023-2024

Depuis 2022, les formations sont organisées en année sportive (de août *année 1* à juillet *année 2*).

Toutes les formations connues actuellement sont programmées jusqu'en juin 2023.

A ce jour, aucune nouvelle formation n'est en vue pour l'année sportive 2023 - 2024...

Le problème du recrutement des futurs animatrices et animateurs devient crucial ...

- **Intervention, Thierry HAMONIC, médecin référent**

PRESENTATION

ACTUALITES MEDICO-SPORTIVES

I LOI 2 MARS 2022 visant à démocratiser le sport en France

II Réunion Sport sur prescription à l'Espace Santé Prévention de Chalon sur Saône

(8 septembre 2022)



I La loi du 2 MARS 2022 vise à démocratiser le sport en France.

Elaborée dans le contexte de la prochaine Coupe du monde de Rugby 2023 en France et des JO de PARIS 2024, elle a pour objet notamment de développer la pratique du sport pour le plus grand nombre.

En effet, la pratique d'Activités Physiques et Sportives (APS) en France est inférieure à celle de la moyenne des pays européens. Ainsi, 37% des adultes ne pratique aucune activité physique ! Ce taux s'aggrave avec l'âge et les inégalités sociales (ANSES 2017). En 2017, le Cout financier annuel de la sédentarité était d'environ 17 milliards euros selon le ministère des Sports.

Cette loi a pour finalité de développer la pratique sportive pour le plus grand nombre. Notre public senior est donc particulièrement concerné.

La **prescription du sport-santé** est renforcée. Depuis 2016, le médecin traitant peut prescrire à son patient présentant une Affection Longue Durée (ALD) des activités physiques adaptées (APA) ne donnant pas lieu cependant à une prise en charge par la CPAM. Certains contrats mutualistes peuvent parfois offrir une prise en charge des frais occasionnés par une inscription à des activités sportives.

La loi étend la prescription du sport santé aux personnes présentant une maladie chronique (pathologies cardiovasculaires, arthrose, dépression...) ou en situation de perte d'autonomie ou simplement des facteurs de risques (hypertension artérielle, perturbations du bilan lipidique, tabagisme, excès pondéral...)

Cette loi renforce également le rôle pivot des **maisons sport-santé (MSS)**. Créées en 2019, elles sont au nombre de 430 actuellement en France et doivent couvrir à court terme l'ensemble du territoire national.

2 MSS existent actuellement en Saône et Loire (MSS Mâcon CCAS de la mairie et MSS en Pays Charolais-Brionnais MARCIGNY). Une Demande de reconnaissance a été déposée par la Mairie de Chalon sur Saône.

Tout public peut être concerné par les actions des MSS (Enfants, adolescents, adultes dont les seniors).

Il peut s'agir de :

- Personnes en bonne santé n'ayant jamais pratiqué de sport ou depuis longtemps et qui souhaitent se remettre à des APS à **des fins de santé et de bien-être** avec éventuellement un accompagnement sportif.
- Personnes souffrant de maladies chroniques et /ou facteurs de risques pour lesquelles l'APS est recommandée
- Personnes présentant des affections chroniques de longue durée (ALD) pour lesquelles des activités physiques sont prescrites par un médecin à des fins **de santé, de bien-être, voire thérapeutiques** ; ces dernières nécessiteront alors une APA sécurisée par des professionnels formés ; dans ce dernier cas notre club ne sera pas bien entendu concerné.

Délivrance ou renouvellement de licence / certificat médical

La loi 2 mars 2022 apporte une précision importante. Pour les personnes majeures, la délivrance ou le renouvellement d'une licence par une fédération sportive peuvent être subordonnés à la présentation d'un **certificat médical** permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée

Après avis simple d'un organe collégial compétent en médecine, les fédérations fixent dans leur règlement fédéral :

1° Les conditions dans lesquelles un certificat médical peut être exigé pour la délivrance ou le renouvellement de la licence

2° La nature, la périodicité et le contenu des examens médicaux liés à l'obtention de ce certificat, en fonction des types de participants et de pratique.

La commission médicale de la FFRS a rendu récemment son avis qui a été communiqué aux instances fédérales qui statueront prochainement sur les modalités de délivrance et renouvellement de licence.

II Réunion « Sport sur prescription » à l'Espace Santé Prévention de Chalon s/S 8 septembre 2022

Cette réunion s'inscrivait dans le cadre de la semaine « Sport-Santé-Handicap 2022 » organisée par les Directions Sports, Solidarités et Santé de la Ville de Chalon-sur-Saône et du Grand Chalon. Cette semaine comportait 3 moments forts :

- La tenue d'un stand Sport-Santé au forum des associations le samedi 3 septembre au parc des expositions
- Une journée « la forme pour tous » à destination des publics sédentaires le mercredi 7 septembre au parc Georges Nouelle
- Une réunion d'informations et d'échanges sur le Sport sur prescription le jeudi 8 septembre

La réunion était animée par les professionnels de l'Espace Santé-Prévention de la mairie Chalon sur Saône et du Réseau sport santé BFC.

Le Public était constitué de nombreuses associations (AFD71, SEP71, Club cœur et santé 71...), d'établissement médico-sociaux du Chalonnais soucieux de proposer des APA et APS à leurs adhérents, de kinésithérapeutes et éducateurs sportifs.

Le GCRS était représenté par Madeleine GUICHARD responsable des activités SMS, Guy ALADAME Président du GCRS, Yves ANDREU responsable d'Activ 'mémoire et Thierry HAMONIC Médecin du Coders71.

Notre participation faisait suite aux échanges entre Guy ALADAME et l'Espace Santé-Prévention pour inscrire la fiche de présentation de la section SMS dans le livret Handi/Santé au Forum des associations.

Il nous apparaissait important de rendre visibles toutes les activités du GCRS dans l'univers des associations locales et d'insister sur son originalité (APS pour des seniors et encadrées par des seniors formés) et contribuant ainsi à la bonne santé des seniors.

Le Réseau sport santé de BFC (RSSBFC-epass-bfc.fr) a animé la réunion.

Ce réseau, émanation du Comité Régional Olympique Sportif de BFC et missionné par l'Agence Régionale de Santé, la Direction Régionale Jeunesse Sport et du Conseil Régional, a pour objectif d'orienter les personnes demeurant en Bourgogne Franche-Comté et présentant des pathologies chroniques associées à une absence ou une insuffisance d'activités physiques vers des réseaux sport/santé conventionnés adaptés à la prescription des médecins traitants. Un Parcours d'Accompagnement Sportif pour la Santé (PASS) est proposé, assure un suivi individualisé et permet le retour d'informations vers le médecin prescripteur.

Une aide financière est accordée sur la cotisation d'adhésion annuelle aux structures sportives.

Bien entendu, le GCRS ne peut être référencé pour proposer des APA à visée thérapeutique aux personnes présentant des limitations fonctionnelles et/ou des problèmes de santé.

Cependant, il nous est confirmé que le GCRS peut être référencé « Association sportive proposant des activités sport bien-être ». Cette information importante sera lisible pour tout

public sur le site du RSSBFC. Les activités SMS conservent leur immense intérêt pour assurer une réadaptation progressive à l'effort et une amélioration de l'autonomie pour amener progressivement les participants vers des activités sportives traditionnelles.

L'ensemble des activités sportives proposées par le GCRS répond bien aux objectifs nationaux de santé publique en promouvant des pratiques sportives régulières, modérées, adaptées à l'avancée en âge et diversifiées pour retarder les effets du vieillissement, rester autonome et contribuer au bien-être physique, mental et social.

Par ailleurs, on sera sans doute amené dans les prochaines années à rencontrer des adhérents qui auront suivi antérieurement ces parcours de prise en charge voire à informer des adhérents sur l'existence d'activités sportives à visée thérapeutique et qui ne pourraient pas poursuivre temporairement leurs activités dans notre club pour des raisons de santé.

- **ATELIERS / RELATIONS TERRAIN**

**Quelles sont vos attentes d'une commission
RELATION/TERRAIN ?**



SYNTHESE DU TRAVAIL EN GROUPES

Majoritairement ou... volontairement, la question n'a pas été traitée sauf par un groupe.

Nous avons eu des remarques, pour exemple :

- L'administratif l'emporte sur le convivial et l'humain.

L'accès au bureau se fait par la fenêtre. (époque covid !!!)

Nous avons eu des demandes, pour exemple :

- **Accueil des nouveaux adhérents** pour les informer du fonctionnement du GCRS. **Déjà opérationnel :**
rdv personnalisé + réunion collective en décembre avec les RA.
 - Dans chaque activité **réunion de début et de fin de saison.**
C'est fait pour cyclo, rando et MN. Swin golf ...
- Maintenir l'**Après-midi dansant, la Galette** avec participation au spectacle, la journée **B. Menu.**
 - Réhabiliter **les RA aux réunions du CA.**
 - Prévoir **une réunion des RA avec le Bureau.**
- Des RA souhaitent la **gestion de leurs créneaux avec Mme Dandelot** sans intermédiaire.
- **Développer le GCRS dans la périphérie de Chalon** pour désengorger les activités.

POUR	CONTRE
Pour réfléchir et proposer des solutions sur les sujets d'avenir	Doublon avec la chaîne de transmission existante
Pour faire descendre ou remonter les doléances	Commission inutile
Pour améliorer les relations entre activités qui utilisent une même structure	Difficultés pour prendre des décisions
Pour motiver les adhérents à devenir animateurs	Pas besoin d'un étage supplémentaire
Prévoir 1 représentant par activité, animateur ou adhérent	Les problèmes se règlent à l'interne
	La communication existante est bonne

Apéritif, servi par l'équipe d'Animation



REPAS pris en commun : 12 h 30 / 14 h 30

UN GRAND MERCI A TOUTES ET A TOUS

Nous vous souhaitons une lecture attentive...

*Nous aurons l'occasion de revenir sur ces points,
lors d'une prochaine réunion,
en présence de tous les Responsables d'activité.*